



## **Invitation presse**

Lundi 6 novembre 2023

## Une grande opération d'enlèvement des épaves et vélos abandonnés

## Mercredi 8 novembre à 8h00

## Parvis de la gare

En présence de

- ➤ **Gilles Namur,** Adjoint aux Espaces publics, à la Nature en ville, à la Biodiversité, à la Fraîcheur et aux Mobilités
- ► **Maud Tavel,** Adjointe à la Tranquillité publique et aux Temps de la Ville

La Police municipale et le service Propreté urbaine de la Ville mènent une grande opération d'enlèvement des épaves et vélos abandonnés. Après un inventaire sur les secteurs 1, 2 et 5, quelques 70 vélos abandonnés ont été repérés, et seront enlevés lors de l'opération.

Un vélo est abandonné dès lors qu'il n'a plus qu'une roue, ou aucune, et s'il montre des signes manifestes d'abandon. Jusqu'à présent, la Police municipale était chargée de l'enlèvement de ces vélos abandonnés suite aux signalements d'habitant-es, mais leur nombre se multiplie dans l'espace public. Non seulement ces vélos détériorent le paysage, mais ils prennent en plus de la place aux vélos fonctionnels. Ainsi, cette opération de grande ampleur coordonnée entre la Police municipale et le service Propreté urbaine a été lancée.

Une fois enlevés des espaces publics, ces vélos seront stockés pendant un certain temps par la Ville, afin de permettre aux propriétaires qui se manifesteront de les récupérer.

Les vélos définitivement abandonnés seront ensuite revalorisés, *via* notamment un partenariat avec le Pôle ´R, par exemple Cycle & Go.

En cas de constat d'un vélo abandonné, les usager-es peuvent contacter le Fil de la Ville au 0 800 12 13 14 (du lundi au vendredi de 8h à 18h, appel gratuit d'un poste fixe) ou en ligne sur grenoble.fr.